Envoyé en préfecture le 07/03/2025
Reçu en préfecture le 07/03/2025
Publié le
ID : 059-265901223-20250224-25_024-DE

Délibération n° 25-024

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE CAMBRAI

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Séance du
24 février 2025

Secrétaire de séance
Madame Virginie WIART.

L'an deux mille vingt-cinq, le 24 février à 14 heures
Le centre communal d'action sociale légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame WIART Virginie.
En suite de convocation en date du 10 février 2025.

Objet de la délibération
Modification de la délibération n° 23-018 du 13 mars 2023 – Immobilier terroirs de Cambrai, Cambrai-Morenchies et Sancourt
Aliénation des parcelles BO 442, ZB 027 et ZB 052 au profit de Monsieur BILBAUT David.

Effectif en exercice : 17
Effectif présent : 12
Effectif votant : 13

Présent(s) : Mme Virginie Wiart, Mme Dominique Cardon, Mr Jean-Pierre Bavencoffe, Mme Maria-José Pombal, Mme Sylviane Liénart, Mr Marc Derasse, Mme Florence Nochelski, Mr Jean-Louis Delhaye, Mr Michel Mauprivez, Mme Jocelyne Peyrat-Armandy, Mme Monique Bouquignaud, Mr Alain Delevallée.

Absents, excusés, représentés : Mr François-Xavier Villain, Mme Françoise Demontfaucon, Mme Sylvie Labadens, Mme Brigitte Bracq, **Mme Sabine Cagnard donne procuration à Mme Dominique Cardon.**

Par délibération n° 23-018 du 13 mars 2023, le Conseil d'Administration avait accepté à l'unanimité la vente de la parcelle de terre cadastrée BO 442 de 1h 4a 38ca sis Rue Saint Ladre (59400) sur le terroir de Cambrai **au prix de 6 785.00€ soit 6 500.00€ l'hectare,** de la parcelle de terre cadastrée ZB 27 de 48a 40ca sis Lieu-dit « Sentier de la Voie de Guerre » sur le terroir de Cambrai-Morenchies **au prix de 3 146.00€ soit 6 500.00€ l'hectare,** de la parcelle de terre cadastrée ZB 52 de 1h 60a 10ca sis Lieu-dit « La Joncquière » sur le terroir de Cambrai-Morenchies **au prix de 10 407.00€ soit 6 500.00€ l'hectare** au profit de Monsieur BILBAUT David.

Envoyé en préfecture le 07/03/2025
Reçu en préfecture le 07/03/2025
Publié le
ID : 059-265901223-20250224-25_024-DE

Suite à une erreur matérielle, il y a lieu de modifier la délibération n° 23-018 du 13 mars 2023 comme suit en gras :

Le Centre Communal d'Action Sociale est propriétaire, sur les terroirs de :

- Cambrai de la parcelle de terre cadastrée BO 442 de 1h 4a 38ca sis Rue Saint Ladre (59400).
- Cambrai-Morenchies de la parcelle de terre cadastrée ZB 27 de 48a 40ca sis Lieu-dit Sentier de la Voie de Guerre (59400).
- Cambrai-Morenchies de la parcelle de terre cadastrée ZB52 de 1h 60a 10ca sis Lieu-dit La Joncquière (59400).

Cultivées par Monsieur BILBAUT David domicilié, 16 Rue du Moulin d'Erre à Cambrai (59400).
Monsieur BILBAUT David souhaite acquérir les parcelles en question au prix de :

- **7 300.00€ soit 6 994.00€** l'hectare pour la parcelle cadastrée BO 442 de 1h 4a 38ca sur le terroir de Cambrai.
- **3 400.00€ soit 7 025.00€** l'hectare pour la parcelle cadastrée ZB 27 de 48a 40ca sur le terroir de Cambrai-Morenchies.
- **11 000.00€ soit 6 871.00€** l'hectare pour la parcelle cadastrée ZB 52 de 1h 60a 10ca sur le terroir de Cambrai-Morenchies.

Le Conseil d'Administration, après avoir délibéré et à l'unanimité :

- Accepte les ventes à Monsieur BILBAUT David des parcelles :
  - BO 442 de 1h 4a 38ca sur le terroir de Cambrai au prix total de **7 300.00€ (sept mille trois cent euros).**
  - ZB 27 de 48a 40ca sur le terroir de Cambrai-Morenchies au prix total de **3 400.00€ (trois mille quatre cent euros).**
  - ZB 52 de 1h 60a 10ca sur le terroir de Cambrai-Morenchies au prix total de **11 000.00€ (onze mille euros).**

- Décide que tous les frais, droits et honoraires sont à la charge de l'acquéreur.

- Dit que le fermage concernant les parcelles en question cessera d'être dû à compter de la date de signature des actes de vente.

- Autorise Monsieur le Président à signer, au nom du CCAS, les actes de vente et tous documents nécessaires à la réalisation de ces opérations.

Les membres du conseil d'administration,

Après en avoir délibéré à l'unanimité :

DECIDENT

D'accepter la modification de la délibération n° 23-018 du 13 mars 2023 d'aliénation de la parcelle cadastrée BO 442 de 1h 04a 38ca sis Rue Saint Ladre sur le terroir de Cambrai au prix de 7 300.00€ (sept mille trois cent euros) soit 6 994.00€ l'hectare, de la parcelle cadastrée ZB 27 de 48a 40ca sis Lieu-dit « Sentier de la voie de Guerre » sur le terroir de Cambrai-Morenchies au prix de 3 400.00€

Envoyé en préfecture le 07/03/2025
Reçu en préfecture le 07/03/2025
Publié le
ID : 059-265901223-20250224-25_024-DE

(trois mille quatre cent euros) soit 7 025.00€ l'hectare et de la parcelle cadastrée ZB52 de 1h 30 a 10ca sis Lieu-dit « La Joncquière » au prix de 11 000.00€ (onze mille euros) soit 6 871.00€ au profit de Monsieur BILBAUT David domicilié, 16 Rue du Moulin d'Erre à Cambrai (59400).

De dire que les autres points de la délibération précitées restent inchangés

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus

Acte certifié exécutoire en vertu de l'article 2-1
de la Loi n° 82.623 du 22.07.82
Transmis à la Sous-Préfecture le :
Et publication ou notification du :

Pour copie conforme,
La Vice-Présidente Déléguée,

Virginie WIART.

Pour la Vice-Présidente du CCAS
La Vice-Présidente Déléguée
Virginie WIART

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
59400 CAMBRAI